

## « Formation réseaux sociaux initiation et perfectionnement »

### Public :

Toute personne qui souhaite progresser dans l'animation des réseaux sociaux

### Prérequis :

Savoir lire, écrire et parler le français

### Durée de formation :

60 heures  
10 jours

### Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 60 16 73 91 ou par email : [courtois@cdoconsulting.fr](mailto:courtois@cdoconsulting.fr)

### Objectifs :

Acquérir les compétences à la fois stratégiques et techniques des réseaux sociaux

### Moyens et modalités :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

### Moyens Techniques :

Tables, chaises, supports visuels, ordinateur, paperboard et feutres, vidéo-projecteur

### Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

## Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis, est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire

## Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

## Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire

## Validation de votre inscription :

A l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer à la formation accompagner d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.

## Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

## Handicap :

Toutes les formations dispensées à David-Olivier COURTOIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées du référent handicap :

### **AGEFIPH**

Isabelle GRUYELLE

04 74 94 20 21

[rhf-ara@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-ara@agefiph.asso.fr)

Document actualisé le 25/11/2024

**MDPH**

MDPH 83 du VAR Technopôle VAR MATIN Route de la Seyne 83190 OLLIOULES.  
04 94 05 10 41  
<https://mdph.var.fr>

**CAP EMPLOI**

Le Vélasquez Bâtiment B 147 avenue Henri Vienne  
83000 - Toulon  
Tel : 04 94 22 36 16

**Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés**

Association APAJH du Var  
1617 Vieux Chemin de Sainte-Musse 83100 Toulon

Le Prix :

Sur devis

Contact :

COURTOIS David Olivier  
[courtois@cdoconsulting.fr](mailto:courtois@cdoconsulting.fr)  
06 60 16 73 91

QUELQUES CHIFFRES:

	Taux de satisfaction : [en%]	Nombre de stagiaire :
2023	100% sur 1	1
2024	100% sur 2	3

Document actualisé le 25/11/2024

# « Formation réseaux sociaux initiation et perfectionnement »

## PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

### **MODULE 1 :** Introduction aux réseaux sociaux

**Durée :** 7 heures

**Objectif :** A l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les informations de bases des réseaux sociaux

Chapitre 1 : Introduction à la formation et présentation des objectifs.

Chapitre 2 : Qu'est-ce qu'un réseau social ? Historique et évolution.

Chapitre 3 : Les différents types de réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, etc.).

Chapitre 4 : Avantages et inconvénients des réseaux sociaux pour les individus et les entreprises.

Chapitre 5 : Exercice pratique : création d'un compte utilisateur sur un réseau social choisi.

...

Évaluation Module 1

### **MODULE 2 :** Comprendre les fonctionnalités de base

**Durée :** 7 heures

**Objectif :** A l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les fonctions de bases des réseaux sociaux

Chapitre 1 : Présentation des fonctionnalités de base des principaux réseaux sociaux.

Chapitre 2 : Paramètres de confidentialité et de sécurité.

Chapitre 3 : Comprendre les différents types de publications (texte, image, vidéo, etc.).

Chapitre 4 : Utilisation des hashtags et des mentions.

Chapitre 5 : Exercice pratique : création et publication de contenu sur un réseau social.

...

Évaluation Module 2

### **MODULE 3 :** Gestion de la présence en ligne

**Durée :** 7 heures

**Objectif :** A l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les outils pour gérer sa présence en ligne

Chapitre 1 : Stratégies de gestion de la présence en ligne pour les individus et les entreprises.

Chapitre 2 : Création d'un profil professionnel sur un réseau social (LinkedIn par exemple).

Chapitre 3 : Gestion de l'e-réputation et réponses aux commentaires et messages.

Chapitre 4 : Analyse des statistiques et des données d'engagement.

Chapitre 5 : Exercice pratique : optimisation d'un profil professionnel et analyse des statistiques.

...  
Évaluation Module 3

**MODULE 4** : Marketing sur les réseaux sociaux

**Durée** : 7 heures

**Objectif** : A l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les outils marketing

Chapitre 1 : Introduction au marketing sur les réseaux sociaux.

Chapitre 2 : Création de contenu attractif et engagement de l'audience.

Chapitre 3 : Utilisation des publicités payantes sur les réseaux sociaux.

Chapitre 4 : Campagnes de marketing d'influence.

Chapitre 5 : Exercice pratique : création d'une campagne publicitaire sur un réseau social.

...  
Évaluation Module 4

**MODULE 5** : Mesurer et optimiser sa présence

**Durée** : 7 heures

**Objectif** : A l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les outils pour mesurer et optimiser sa présence

Chapitre 1 : Outils d'analyse et de suivi de la performance sur les réseaux sociaux.

Chapitre 2 : Interprétation des métriques clés (taux d'engagement, portée, impressions, etc.).

Chapitre 3 : Stratégies d'optimisation de la présence sur les réseaux sociaux.

Chapitre 4 : Gestion de crise et résolution de problèmes.

Chapitre 5 : Exercice pratique : analyse des performances d'une campagne et proposition d'améliorations.

...  
Évaluation Module 5

**MODULE 6** : Stratégie de contenu avancée

**Durée** : 7 heures

**Objectif** : A l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les outils pour réaliser du contenu avancée

Chapitre 1 : Analyse des tendances actuelles sur les réseaux sociaux.

Chapitre 2 : Développement d'une stratégie de contenu avancée basée sur les objectifs spécifiques.

Chapitre 3 : Création de contenus innovants : vidéos, infographies, stories, etc.

Chapitre 4 : Utilisation avancée des hashtags et des tendances pour maximiser la visibilité.

Chapitre 5 : Exercice pratique : élaboration d'un plan de contenu avancé pour une entreprise ou une marque.

...  
Évaluation Module 6

**MODULE 7** : Community management stratégique

**Durée** : 7 heures

**Objectif** : A l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les outils pour gérer ses communautés

Chapitre 1 : Gestion avancée des communautés sur les réseaux sociaux.

Document actualisé le 25/11/2024

Chapitre 2 : Élaboration de stratégies de gestion de crise et de modération des commentaires.

Chapitre 3 : Création d'une voix de marque cohérente et authentique.

Chapitre 4 : Utilisation des outils avancés de gestion et de planification des publications.

Chapitre 5 : Exercice pratique : simulation de gestion de crise et de modération de communauté.

...

Évaluation Module 7

**MODULE 8** : Publicités et promotion sur les réseaux sociaux

**Durée** : 7 heures

**Objectif** : A l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les outils pour créer de la publicité

Chapitre 1 : Approfondissement des stratégies de publicité sur les réseaux sociaux.

Chapitre 2 : Utilisation avancée des options de ciblage et de retargeting.

Chapitre 3 : Création de campagnes publicitaires efficaces sur différents réseaux sociaux.

Chapitre 4 : Analyse avancée des performances des publicités et optimisation des budgets.

Chapitre 5 : Exercice pratique : création et gestion d'une campagne publicitaire avancée.

...

Évaluation Module 8

**MODULE 9** : Analyse et mesure de la performance

**Durée** : 7 heures

**Objectif** : A l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les outils pour analyser et mesurer sa performance

Chapitre 1 : Utilisation des outils avancés d'analyse des réseaux sociaux (Google Analytics, Facebook Insights, etc.).

Chapitre 2 : Interprétation des données et des métriques avancées pour évaluer la performance.

Chapitre 3 : Identification des indicateurs clés de performance (KPI) et des tendances.

Chapitre 4 : Mise en place d'un processus d'optimisation continue basé sur les données.

Chapitre 5 : Exercice pratique : analyse approfondie des performances d'une campagne et ajustements stratégiques.

...

Évaluation Module 9

**MODULE 10** : Stratégies de croissance et de veille

**Durée** : 7 heures

**Objectif** : A l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera les outils pour réaliser de la veille

Chapitre 1 : Stratégies avancées de croissance de l'audience et d'engagement sur les réseaux sociaux.

Chapitre 2 : Veille concurrentielle et surveillance de la réputation en ligne.

Chapitre 3 : Intégration des réseaux sociaux dans une stratégie globale de marketing digital.

Chapitre 4 : Études de cas et meilleures pratiques de marques renommées.

Chapitre 5 : Exercice pratique : développement d'une stratégie de croissance et de veille pour une entreprise.

...  
Évaluation Module 10

## CV du formateur



**David-Olivier** [courtois@cdoconsulting.fr](mailto:courtois@cdoconsulting.fr)  
**COURTOIS** 06 60 16 73 91

FORMATEUR DIGITALISATION  
CULTURES DE LA COMMUNICATION  
COACHING

### Expériences Professionnelles

**Depuis 1999 Fréjus (83) Dirigeant C.D.O**  
**Organisme de Formation Certifié QUALIOPFI**

#### COACHING

**INTERVENANT Ecoles de Commerce**  
Informatique / Digitalisation / Communication  
**Marketing Digital / Référencement Web**

#### BTS

NDRC (E5A & E5B)  
COMMUNICATION (E1)  
GPME / MCO

**Bureautique / PIX / TOSA**  
**(Fonctions Bases et Avancées)**  
Word – Excel – PowerPoint – Outlook

#### Internet / Webmarketing

- Wordpress
- Prestashop
- Réseaux Sociaux / E-réputation

#### Professionnels

- Formations Inter/Intra-entreprises

**Intervenant Bdom Var (83)**  
(Formations Adultes)

**Intervenant à l'AFPA Cannes (06)**

### Formation

2023 **CERTIFICATION COACHING**

2021 **BTS NDRC (VAE)**  
Négociation et Digitalisation de la Relation Client

2018 Formation **Cybersécurité**  
Prestataire référencé sur [Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr).

Formation **RGPD**

Formation **Google AdWords**

Formation **E-Reputation / Web Marketing**

2016 **Microsoft Office Specialist**  
Certification Word et Excel

1993 Ecole de commerce BT Finances Ambert (63)

213 RUE DE LA  
MONTAGNE

83600 FREJUS

Né le 25/09/1973

Permis A et B

« Déclaration  
d'activité  
enregistrée sous  
le numéro  
93.83.04458.83  
auprès du préfet  
de région de  
Provence-Alpes-  
Côte d'Azur ».

**PRESTATAIRE  
RÉFÉRENCÉ**

 CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR  
Assistance et prévention du risque numérique



# ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de David-Olivier COURTOIS en matière d'accessibilité numérique.

## **1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE**

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, David-Olivier COURTOIS a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

## **2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION**

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de David-Olivier COURTOIS, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

## **3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES**

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

## Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les bénéficiaires et l'organisme de formation, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

## Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « David-Olivier COURTOIS » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « David-Olivier COURTOIS » ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « David-Olivier COURTOIS », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « David-Olivier COURTOIS ».

## Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « David-Olivier COURTOIS » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « David-Olivier COURTOIS » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « David-Olivier COURTOIS », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « David-Olivier COURTOIS » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « David-Olivier COURTOIS » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

## Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.

Document actualisé le 25/11/2024

- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

### **Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « David-Olivier COURTOIS » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « David-Olivier COURTOIS ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### **Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau du(des) participant(s) ou de la dynamique de la session.

### **Confidentialité et communication**

« David-Olivier COURTOIS », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « David-Olivier COURTOIS » au Client. « David-Olivier COURTOIS » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « David-Olivier COURTOIS » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « David-Olivier COURTOIS » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### **Protection et accès aux informations à caractère personnel**

L'organisme de formation s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « David-Olivier COURTOIS »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « David-Olivier COURTOIS » ou par voie électronique à : « David-Olivier COURTOIS ».

Document actualisé le 25/11/2024

En particulier, « David-Olivier COURTOIS » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « David-Olivier COURTOIS » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

### **Litiges**

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de FREJUS sera seul compétent pour régler le litige.